

## **PROCES -VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN DU 08 DECEMBRE 2025**

Membres présents : 08 + 1 pouvoirs

Membre absent : 1

Absente : COUDRIN Maude

Excusé : LANTIER Steffy donne pouvoir à Riolino Patrick

Présents : LE CHARTREUX Alain, DOUX Jean Michel, GUENEAU Jean Noël, RIOLINO Patrick, PINEAU Jacques, CREBOIS Nathalie, TONNOLI Marine, D'HIVERT Jacqueline

Secrétaire de séances ; CREBOIS Nathalie

**Séance ouverte à 19h**

**Adoption du Procès-Verbal du 13 octobre 2025, approuvé à l'unanimité**

**ORDRE DU JOUR :**

**Le maire demande à l'assemblée de rajouté 1 point**

- Travaux presbytère : devis réparation
- Rapport annuel 2024 de la Gestion des déchets.
- Mise en Place et conformité RGPD et nomination du DPO
- Questions diverses

### **- TRAVAUX PRESBYTERE**

Devis pour le plafond de la chambre pour un montant 2 356.27 TTC

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité

### **RAPPORT ANNUEL 2024 de la Gestion des déchets**

Le rapport annuel 2024 est exposé par le Maire.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

### **MISE EN PLACE ET CONFORMITE RGPD ET NOMINATION DU DPO.**

Pour la mise en conformité, les collectivités doivent impérativement se référer aux **Articles 24, 25 et 30 du RGPD**, et pour la désignation du DPO, à l'**Article 37, (paragraphe 1, point a)** du RGPD, complété en France par l'**Article 31 de la Loi de 2018** pour la mutualisation.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de l'entreprise WAI PROTECT BY GAIA un accompagnement complet pour la mise conformité de la collectivité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Ce service inclut la nomination d'un Délégué à la Protection des données (DPO) qui assurera la supervision de la conformité et le suivi régulier des obligations légales.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

**D'accepter** la proposition de l'entreprise WAI PROTECT BY GAIA pour les missions RGPD ET DPO pour un montant annuel de 250 HT euros

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

- **Questions diverses**

- Droits de Mutation sur ventes immobilières 5 133€
- Fonds départemental de péréquation 5938.75€
- Colis de noël : distribution 1<sup>ère</sup> quinzaine de décembre.

**Le Maire et le Conseil municipal souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année à tous.**

**La séance est levée à 20h00**

**Le Maire,  
RIOLINO Patrick**



**Secrétaire de Séance  
CREBOIS Nathalie**